



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8»—
ABONNEMENTS Six mois » 4»—
Trois mois » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicierie-Mercerie TABACS CIGARES
VINS ET LIQUEURS
Alois MESSMER
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSNER, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie — Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 40. — Halte du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix
— Excellents vins —
Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
Porcelaines, Faiences, Cristaux, Verrerie,
Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
serie, Verres à vitre.
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

MEMENTO

Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.
Fête centrale ouvrière: Comité tous les ven-
dredis au Cercle ouvrier.
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.
La Ménagère. — Distribution des marchan-
dises chaque samedi, de 8 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.
L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.
Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

L'Actualité

Sortie déplacée

La *Suisse libérale* s'occupant du conflit scolaire existant entre l'Etat et la Commune de La Chaux-de-Fonds écrit ce qui suit :

« On sait que par un arrêté que nous avons mentionné à la date toute récente de sa publication, le Conseil d'Etat a sanctionné le développement des écoles industrielles de La Chaux-de-Fonds. En revanche, il n'a pas ratifié la transformation en gymnase des écoles industrielles de cette ville, estimant sans doute n'en avoir pas le droit, d'après la législation existante. La Chaux-de-Fonds a passé outre ; elle a bravement annoncé que la transformation était un fait accompli et mis au concours différentes places de professeurs pour le *Gymnase* qu'elle a l'intention d'ouvrir au mois de mai. La Chancellerie d'Etat a interdit l'insertion de cette mise au concours dans la *Feuille officielle*. On a alors supprimé pour la *Feuille officielle* le titre *Gymnase*, mais on l'a maintenu au-dessus de l'annonce parue dans les autres journaux.

Nous ne nourrissons, nos lecteurs le savent, aucun sentiment hostile à l'égard du gymnase de La Chaux-de-Fonds ; nous supposons que le développement des classes industrielles accordé à cette localité par le Conseil d'Etat équivaut en fait à la création d'un gymnase ; nous irons même jusqu'à reconnaître qu'une fois la chose permise, le mot n'importe pas beaucoup. Mais ceci dit, nous ne pouvons que regretter infiniment l'attitude que les autorités communales de La Chaux-de-Fonds ont adoptée dans cette affaire. Elle vise tout simplement à forcer la main au gouvernement neuchâtelois, à passer par dessus sa tête ; elle le brave en face ; elle est de nature à le diminuer devant le pays. Ce procédé n'est pas digne de la grande commune des Montagnes. Il est discourtois et d'un détestable exemple. »

Nous avons jusqu'à ce jour observé la plus grande discrétion à l'égard de ce qu'on est convenu d'appeler « le conflit scolaire. » Nous avons poussé même les limites de la prudence jusqu'à ne pas nous aventurer sur le terrain brûlant du projet de code scolaire. En général la presse de La Chaux-de-Fonds a été plutôt favorable aux idées novatrices du département de l'instruction publique. Seul le *National* a fait une critique détaillée de ce projet de code qui renferme, à côté d'idées généreuses, quantité d'imperfections et qui même, au point de vue de la laïcité de l'enseignement et de la gratuité du matériel scolaire, — ces deux conquêtes intangibles de l'esprit moderne et qui sont comme des pierres de touche pour essayer la solidité des convictions progressistes et de l'esprit réformateur de ceux appelés à diriger l'éducation de l'enfance — même à ces deux points de vue prête le flanc à la critique.

Nous nous réservons, comme beaucoup d'autres, de formuler en temps et lieu nos observations, estimant qu'il était du devoir de tout citoyen raisonnable de ne pas jeter de l'huile sur le feu et que nous n'avions pas à fournir des prétextes à ceux qui veulent du mal à La Chaux-de-Fonds, qui la

jalousent de sa prospérité ou qui, par intérêt, veulent nuire à son développement.

En présence des jésuitiques attaques de la *Suisse libérale*, cette réserve n'est plus de mise. Nous ne pouvons pas persister dans un mutisme, qui sanctionnerait en quelque sorte les prétentions injustes et partiales du Conseil d'Etat à l'égard de La Chaux-de-Fonds qui, par l'organe de ses autorisés, a agi loyalement, correctement en réclamant tout simplement pour ses enfants le droit à l'enseignement gymnasial.

Nous espérons que les lettres échangées entre le Comité des études et le Département seront rendues publiques. Ce serait la meilleure réponse à faire aux jésuitiques insinuations de la *Suisse libérale*. Elles prouveront de quel côté est la correction, la loyauté, le respect — exagéré pourrions-nous dire — des autorisés ; de quel côté aussi il y a eu de continuel manque, des impairs, des enfantillages, des menaces, des bravades.

Nous le regrettons pour M. Quartier-l'Antenne qui nous paraissait un tout autre homme, mais les débuts sont tout à fait malheureux et le font voir sous un jour défavorable.

Il avait déjà, à Fleurier, dans le conflit ecclésiastique, prouvé son tempérament autoritaire et démontré qu'il n'avait pas le doigté désirable.

En se plaignant à plusieurs reprises, et dans des circonstances et des documents officiels, d'attaques publiées contre lui par certains journaux, il a fait preuve également d'une susceptibilité absolument exagérée et que des citoyens républicains ne peuvent pas tolérer chez un magistrat démocratique.

L'article de la *Suisse libérale* semble avoir été écrit ou inspiré par lui. C'est à peu près dans ces termes qu'il termine une de ses lettres au président du comité des études. Parce que La Chaux-de-Fonds, ville de 35,000 habitants, a l'audace de demander de ne pas être obligée d'envoyer à Neuchâtel ses enfants pour qu'ils puissent y acquiescer, à grands frais, le diplôme nécessaire pour entrer à l'école polytechnique ou dans les établissements universitaires ; parce que La Chaux-de-Fonds, qui déverse tous les dimanches une partie de sa population dans le vignoble et à Neuchâtel, qui porte son argent dans le bas, qui se fait héberger à grands frais au chef-lieu, qui nourrit les hôteliers, les aubergistes, les gargotiers, les pintiers de Neuchâtel qui, en échange offre l'hospitalité la plus généreuse aux habitants de la capitale que leurs affaires appellent de temps à autre chez nous et qui n'y viennent jamais que pour y faire des affaires et pour y récolter notre argent ; parce que La Chaux-de-Fonds veut épargner aux pères de famille les pensions coûteuses et les séjours de quelques années dans la ville académique ; parce que aussi elle veut mettre à la portée du plus grand nombre l'instruction supérieure, facilitant l'accès aux professions dites libérales et agrandissant le nombre des favorisés et des privilégiés, pour ces raisons qui se résument uniquement à une

question de gros sous, notre paternel gouvernement nous refuse le droit de créer un établissement portant le nom de gymnase.

On nous accusera sans doute de mettre les pieds dans le plat.

Soit. C'est notre rôle et notre raison d'être.

Ce n'est pas avec des arguments retors, par la manière douce, que La Chaux-de-Fonds obtiendra son gymnase. En fait de roublardise, nous ne sommes pas de force à lutter avec ces Messieurs. Il faut réclamer énergiquement et carrément notre droit, l'imposer au besoin.

Selon le langage de la *Suisse libérale*, c'est une bravade. Selon M. le chef du département de l'instruction publique, c'est même un procédé révolutionnaire.

Ce sera tout ce qu'on voudra. Pour nous c'est le langage de la vérité, de la justice et du droit.

Nos pères qui s'y connaissaient en ces matières nous ont montré comment il fallait agir. L'un d'eux ne nous a-t-il pas appris le sentiment qu'on doit avoir à l'égard des autorisés, lorsqu'il répondit à certain avoyer :

« Quand les autorités sont justes, elles viennent de Dieu ; quand elles sont injustes, elles viennent du diable. »

W. B.

La Suisse socialiste

Fête centrale des ouvriers organisés. — Voici l'appel publié par l'Union ouvrière de Porrentruy en vue de la prochaine fête centrale des ouvriers organisés :

Dans leurs assemblées respectives, les Syndicats locaux ont décidé de laisser le soin à l'Union ouvrière de Porrentruy, d'organiser la participation générale à la fête centrale des Fédérations ouvrières réunies qui aura lieu le 1^{er} juillet prochain à La Chaux-de-Fonds.

La tâche qui incombe à présent à l'Union ouvrière doit être convenablement accomplie, tâche qui consiste à grouper le plus d'ouvriers possible pour aller en rangs serrés à La Chaux-de-Fonds, fraterniser avec nos confrères de travail d'autres localités.

L'Union ouvrière de La Chaux-de-Fonds a su se mettre à la hauteur de sa tâche et nous réserve à tous un accueil franc et cordial.

Ouvriers ! ne restez pas insensibles à l'appel qui vous est fait. Organisez comme le fait l'un ou l'autre syndicat de notre ville, une caisse d'épargne dans vos ateliers, afin que le jour venu, vous ne soyez obligés de grever le budget de votre ménage.

Une proposition ayant été faite de fonder une chorale pour cette occasion est à l'étude.

Faisons en sorte, que les organisations ouvrières du pays de Porrentruy soient bien représentées à cette imposante fête du travail.

Des listes de participation sont déjà en circulation dans maints ateliers. Nous osons espérer qu'elles se couvriront de signatures.

Sitôt les listes rentrées, les signataires seront convoqués en assemblée spéciale afin que l'on puisse prendre les dispositions nécessaires pour la fête de juillet et éventuellement former la chorale.

Salut fraternel.

L'Union ouvrière
de Porrentruy et environs.

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

Pour quelques haricots. — Petite affaire bien triste, hier, à la 9^{me} correctionnelle ; il s'agit d'une malheureuse femme, accusée de vol de quelques litres de haricots au préjudice de son patron, un fruitier nommé Vigouroux dit la *Petite République*.

La prévenue, qui est âgée de quarante-deux ans, a eu vingt et un enfants, dont trois seulement, d'ailleurs, sont vivants. Elle était même près d'accoucher, quand l'affaire vint la première fois devant le tribunal, qui dut la remettre à une date ultérieure.

Et c'est avec son petit dernier dans les bras que cette nouvelle mère Cigogne s'est avancée à la barre pour expliquer son cas :

— J'étais enceinte, dit-elle simplement. J'ai eu une envie de manger une soupe aux haricots ; comme je fais le métier de les écosser, les haricots, et que je n'aurais pas assez eu d'argent pour en acheter, puisque je gagne six sous par jour, j'en ai pris trois litres.

L'impitoyable patron, lui, a affirmé qu'el lui en avait pris cinq litres à 60 centimes soit environ 3 francs. Et le tribunal a condamné la pauvre femme à deux jours de prison.

Ce jugement a été accueilli par des murmures et le fruitier, à sa sortie, a été l'objet d'une manifestation hostile bien méritée.

Nos Correspondants

A propos des petits chevaux

Nous recevons la lettre suivante dont nous ne croyons pas devoir refuser la publicité à son auteur, celui-ci en prenant l'entière responsabilité et nous affirmant qu'il nous l'adresse parce qu'aucun autre journal n'aurait le courage de la publier :

Emboitant le pas aux muscadins du journal la *Suisse* et aux chouans du *Journal de Genève*, un Père la Pudeur quelconque, voulant faire croire qu'il se sert d'une plume ouvrière, essaie de lever la cuisse sur M. Favon, dans la *Feuille d'avis du dimanche*, de samedi, et cela pour l'attitude prise par l'honorable conseiller national dans la motion du trametot Rossel et consorts, présentée au Conseil national, à propos des maisons de jeu.

Fort heureusement que cette feuille ne dépasse pas le rayon local où l'on a établi des réservoirs d'immondices et que là elle s'y retrouve avec des trognons de chou, car nos voisins pourraient croire que la population de notre ville ne se compose que d'un ramassis de piétistes, de salutistes, de vertuistes ou de simples fumistes.

Il faut avoir passablement d'aplomb pour essayer de salir « ce M. Favon de Genève », et vouloir se faire passer pour ouvrier, dans une ville où Favon a été choyé il y a quelques années par la masse ouvrière et où, s'il y revenait, l'on verrait tout un peuple l'acclamer à nouveau pendant que le

pseudo ouvrier se cacherait dans sa tanière avec sa bande.

Il est grand temps qu'à La Chaux-de-Fonds les honnêtes gens se comptent et fassent raison aux quelques détraqués des deux sexes qui voudraient paraître avoir le monopole de toutes les vertus parce que les hommes n'ont pas la force de s'amuser et que les femmes ne l'ont plus.

Quoique n'atteignant pas le sympathique conseiller d'Etat genevois, nous avons tenu à protester contre la vilénie qu'on a voulu lui faire chez nous, parce que nous sommes libre penseur d'abord et un admirateur enthousiaste de sa personne et de sa politique. A. P.

Cercle ouvrier

Les membres du Cercle ouvrier qui n'assistaient pas à la séance de samedi passé liront sans doute avec plaisir un bref compte-rendu de cette réunion ; tous les lecteurs qui portent intérêt à *La Sentinelle* en feront, nous l'espérons, de même.

Après la nomination de scrutateurs, lecture du verbal, réception de sept candidats, rapport de la commission de vérification des comptes, nomination de deux nouveaux vérificateurs, tous objets à l'ordre du jour qui se liquident prestement, on passe aux correspondances et à la question de la *Sentinelle*. Le secrétaire lit une lettre de Raoul Perroud qui est écoutée dans un profond silence et accueillie par des applaudissements chaleureux. Sur la proposition d'un membre de l'assemblée, cette lettre sera publiée dans la *Sentinelle*. La voici :

« Au Cercle ouvrier,

La Chaux-de-Fonds.

Monsieur le Président et Messieurs,

Mon prochain départ du pays me met dans l'obligation de me séparer de mes collègues du Cercle ouvrier.

Je viens donc, non sans une émotion compréhensible, vous remettre ma démission de membre actif du cercle ouvrier.

Ayant l'honneur de figurer dans le nombre des fondateurs et ayant suivi toutes les péripéties du cercle pendant les années de son existence, permettez-moi, avant de vous quitter, de manifester mon contentement à la constatation des progrès réalisés pour le développement de notre belle institution depuis l'époque de sa fondation jusqu'à ce jour.

On peut sans conteste affirmer que le Cercle ouvrier suit une voie de prospérité bien marquée. Mon vœu sincère est de le retrouver plus florissant encore quand j'aurai le plaisir de revenir en passant à La Chaux-de-Fonds.

Mon désir est d'y revoir aussi tous les collègues, tous les amis qui ont fait preuve de dévouement et d'étroite solidarité en coopérant à la prospérité et au développement de l'œuvre qui prit naissance au *Café Lyrique*.

Mais si, d'une part, j'exprime ma satisfaction de voir le Cercle ouvrier poursuivre une marche prospère, et si je tiens à rendre

En réfléchissant à l'absence prolongée de M. Novéal, dom Antonio avait supposé que Gaspard, surpris par la nuit à quelque distance de Sérrouma, avait été obligé de s'arrêter et de coucher entre les branches de quelque arbre ou auprès d'un brasier destiné à éloigner les bêtes féroces. On espérait qu'il se serait remis en route avant le jour et qu'il ne tarderait pas à arriver.

Les heures s'écoulaient cependant et M. Novéal ne paraissait pas.

Dès le lever du soleil, les Batongas avaient commencé à former des groupes autour de l'enclos. On voyait qu'ils attendaient avec impatience le retour de Tamanou et la lutte entre les deux sorciers. Tazilé, lui, se promenait majestueusement sur la place. Chaque heure de retard de Gaspard, ajoutait à l'importance de son rival.

En revanche, les inquiétudes des prisonniers devenaient de plus en plus vives.

Pour tromper les ennuis de l'absence, Clémence et Juliette causaient de leurs enfants.

— Les reverrons-nous jamais?... se disaient-elles.

— C'est après demain le jour de naissance d'Emma, dit Mme Bartelle ; pauvre petite !... Pourvu que Toinette songe à lui souhaiter sa fête !

— Au combien du mois sommes-nous donc ? demanda Clémence.

— Au quatre janvier, je crois, répondit Juliette. Du reste nous allons voir.

Elle prit dans son petit sac de voyage qu'elle portait toujours un de ces agenda-guides qu'on fabrique dans presque toutes les colonies anglaises, et qui donnent, outre les dates, une foule de renseignements

hommage à tous ceux qui ont fondé les institutions d'économie sociale et de bienfaisance qui sont venues s'y greffer, telles : la *Boulangerie Coopérative*, la *Ménagère*, l'*Ouvrière*, le *Droit de l'Orphelin*, sans excepter les sections de chant et de théâtre, qui, pour être d'un but récréatif, n'en sont pas moins des rouages nécessaires à l'alimentation financière, — l'*Avenir* et la *Littéraire* le prouvent suffisamment, — si donc, d'une part, je dois constater la bonne marche de chacune des œuvres se rattachant au Cercle ouvrier, c'est avec regret que, d'autre part, nous devons reconnaître qu'il n'en est pas de même avec une des institutions les plus nécessaires pour le parti ouvrier tout entier.

J'ai nommé *La Sentinelle*, l'organe socialiste qui a été à l'avant-garde de toutes les conquêtes dont je viens de faire mention, et qui est le soutien, le guide, l'âme de chacune des institutions ouvrières existantes et le bien de toutes en général.

C'est sous son égide et avec son appui moral, par sa propagande que toutes les œuvres acquises aujourd'hui par les corporations, par les syndicats se sont développées et fortifiées. C'est le drapeau des revendications du travail. Aussi, n'est-il pas du devoir de chaque ouvrier indistinctement de faire un puissant effort pour le sortir de son instabilité et l'asseoir définitivement. La garantie de son existence doit être cherchée et trouvée aussi bien par les moyens individuels que collectifs.

Si je me permets d'insister sur ce point, si je prends la liberté de signaler l'état financier dans lequel se trouve actuellement *La Sentinelle*, si je recommande le sacrifice aux membres du Cercle en particulier et au Cercle même, comme institution, c'est que je dois rappeler à tous ceux qui peuvent l'ignorer que ce sont les hommes de *La Sentinelle* qui ont fondé le Cercle ouvrier dans le but de trouver l'appui qui leur manquait déjà à cette époque. Je suis donc bien qualifié, comme fondateur du Cercle ouvrier et comme ancien administrateur de *La Sentinelle*, pour rappeler un fait historique et engager chacun à faire un effort pour que *La Sentinelle*, reste debout pour l'honneur, pour la sauvegarde, pour l'indépendance du parti socialiste dans le canton de Neuchâtel, autant que pour l'intérêt particulier de chaque travailleur que pour le maintien des prix de toutes les industries dans nos contrées.

Pour terminer, j'adresse à mon vieil ami Walter Biolley, à côté duquel j'ai lutté pendant quelques années, l'assurance de ma foi, de ma confiance envers la population ouvrière qui ne l'abandonnera pas dans la lourde tâche et la grande responsabilité qu'il a cru devoir assumer tout seul. Je lui crie : *Courage*. Le but que tu poursuis est le même pour tous. C'est la lutte pour la rénovation sociale, c'est le travail vers l'acheminement d'un avenir meilleur procurant le bonheur par le travail assuré et le bien-être dans toutes les classes de la société.

Recevez, Messieurs et chers collègues,

sur les monnaies, les usages, les phénomènes astronomiques, etc., etc.

— Oui, reprit Juliette, après avoir consulté l'almanach placé en tête du guide, c'est bien aujourd'hui le 4 janvier.

— Tiens, dit Clémence, qui avait passé le bras autour de la taille de sa cousine et qui lisait par dessus l'épaule de Juliette, c'est dans treize jours la fête de dom Antonio ; il faudra que nous la souhaitions... si nous sommes encore de ce monde, ajouta-t-elle tristement.

— Il y a justement une éclipse de soleil ce jour-là, remarqua Juliette, en regardant l'indication placée en tête du mois de Janvier.

— En effet. A quoi penses-tu donc ? demanda-t-elle en voyant que Mme Bartelle avait fait le mouvement d'une personne à laquelle vient une idée soudaine.

— J'ai lu dans je ne sais quels voyages que les sauvages étaient fort effrayés des éclipses, dont ils ne peuvent naturellement s'expliquer la cause. Si l'on pouvait en profiter...

Clémence secoua la tête en personne qui doutait beaucoup de l'efficacité de cette tentative.

— Je crois comme toi, reprit Juliette, qu'il y a quatre-vingt-dix-neuf à parier contre un que ce renseignement ne nous servira à rien, mais pourtant j'en parlerai à M. Novéal.

— Si jamais nous le revoyons, dit Clémence, car je l'avoue, ma pauvre cousine, que je commence à en désespérer.

Comme elle achevait ses paroles une ruineur s'éleva parmi les sauvages. Ainsi que les Européens ne tardèrent pas à l'appren-

avec mes vœux de prospérité, l'expression de mes sentiments socialistes.

Raoul PERROUD.

Le Comité annonce que faisant suite à la communication qu'il a brièvement présentée dans une assemblée précédente, il propose de décerner à Raoul Perroud l'honorary du Cercle ouvrier. Adopté à l'unanimité.

Puis le Président annonce que le résultat de la préconsultation à domicile au sujet de l'abonnement obligatoire à la *Sentinelle* a donné les résultats suivants :

Sur 320 bulletins envoyés, 204 sont ren- trés dont 196 bulletins valables et 8 nuls. Il y a 166 oui et 30 non. Si l'on veut tenir compte du fait que la circulaire disait textuellement :

« En vertu du principe « qui ne dit mot consent » seront considérés comme favorables à l'abonnement obligatoire tous ceux des membres qui n'auront pas renvoyé leur bulletin », il convient de considérer comme acceptant les 116 membres qui n'ont pas voté. Dans ces conditions, il existe une majorité très forte en faveur de l'abonnement obligatoire.

Une discussion intéressante a lieu sur la question de savoir si l'on doit considérer comme acceptants les membres n'ayant pas voté. Il y a deux avis bien distincts à ce sujet, toutefois il est reconnu que cette question n'a qu'un intérêt théorique puisque en tout état de cause la majorité est indiscutablement en faveur de l'abonnement obligatoire.

L'assemblée reconnaît donc formellement que le vote est acquis et que l'abonnement à la *Sentinelle* est obligatoire pour tous les membres du Cercle ouvrier. Quant aux détails d'application de cette mesure et notamment à la perception de l'abonnement, il convient d'en laisser le soin à l'administration de la *Sentinelle*.

On nous permettra de remercier les membres du Cercle ouvrier qui ont honoré la *Sentinelle* de ce beau témoignage de sympathie et de formuler le vœu qu'en présence d'une telle manifestation les quelques opposants sauront consentir au petit sacrifice exigé d'eux.

Mouvement professionnel

Fondeurs

Chers collègues,

Nous avons terminés notre grève et reprendrons le travail lundi 2 avril. La réussite n'a pas été complète, mais suffisante quand même d'après les circonstances actuelles de la grande industrie. L'essai principal nous le tenterons plus tard, quand il s'agira de plus d'un patron. Nous sommes bien disposés à vous référer là-dessus tôt ou tard.

Avec salutations,

Le Comité de la grève des fondeurs de la fabrique de machines d'Érillon.

N.-B. — Prière de nous faire parvenir encore les dons et listes de collecte.

dre, elle était causée par le retour de M. Novéal.

Quelques minutes après, il parut aux yeux de ses amis, qui l'accueillirent avec des cris de joie.

Quoiqu'il fut impassible comme un vrai sauvage, M. Novéal avait l'air préoccupé.

— Que d'inquiétudes vous nous avez données ! dit Juliette, qui lui raconta toutes les toutes les suppositions qu'on avait faite au sujet de son retard.

— Dom Antonio avait deviné la vérité, répondit M. Novéal. Je n'ai pu trouver que quelques-unes des plantes dont j'avais besoin. Ce misérable Tazilé connaissait les deux fontaines près desquelles on les rencontrait, et il a tout cueilli ou tout ravagé.

— Comment allez-vous faire.

— En vérité, je n'en sais rien, répondit M. Novéal d'un air soucieux. Le tout est de savoir quel poison emploiera Tazilé. Il en connaît comme moi de deux espèces. J'ai rapporté de quoi préparer l'antidote de l'un de ces poisons, celui qui se compose de jus d'euphorbe et des entrailles de chenille qu'on appelle *Nigua*, avec lesquelles les Bushmen empoisonnent leurs flèches. Tenez, c'est ce poison qui donne la couleur noirâtre à cet os pointu qui m'a servi à tuer le Batonga. Malheureusement, il y a une autre composition dont je n'ai pas l'antidote.

— Alors, vous refuserez l'épreuve ?
— Non ; ce serait vous perdre. Je tenterai l'aventure ; j'ai mon projet.

— Lequel ? demanda Juliette.

(A suivre).

26 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LE

COUSIN AUX MILLIONS

PAR

ALFRED DE BRÉHAT

— Rien, monsieur, rien, murmura James, qui n'en continuait pas moins à jurer tout bas.

Le pied de Valentin heurta un débris de poterie. Il se baissa et ramassa un fragment de terre cuite tout humide de l'eau qu'il avait contenue.

— Ah ! ah ! dit Valentin, qui se douta de la vérité, il paraît, maître James, que vous aviez vos petites provisions d'eau à part.

— J'avais économisé ma ration, répondit piteusement l'Anglais.

— C'est à dire plutôt, reprit Valentin que, tandis que nous mettions tout en commun, vous gardiez sournoisement pour vous ce que vous aviez, tout en prenant comme chacun de nous votre part du bien commun. Ceci est plus que de l'égoïsme, maître James, et si vous recommencez, vous vous en trouverez mal.

James ne répondit pas ; il se contenta de murmurer, de façon à ce que Valentin ne pût l'entendre, sa maxime favorite :

— Chacun pour soi.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

EN PAYS NEUCHATELOIS

La Cour d'Assises se réunira pour une session de deux jours à la salle des Etats, Château de Neuchâtel, à partir du mardi 10 avril courant à 8 1/2 heures du matin. Le rôle des causes comprend quatre affaires dont trois seront jugées avec l'assistance du jury.

Comptes de l'Etat pour 1899

Recettes prévues au budget	Fr. 3,636,993»14
Recettes en plus.	371,391»37
Total des recettes effectives de l'année	4,008,384»51
Dépenses prévues au budget	Fr. 3,814,803»04
Crédits supplémentaires et allocations extra-budgétaires votés par le Grand Conseil, en cours d'exercice	27,960»85
Ensemble	3,842,763»89
Dépenses en plus	53,989»47
Total des dépenses effectives de l'année	3,896,753»36
Boni	111,631»15
Le déficit prévu au budget ascendait à	Fr. 177,809»90
somme à laquelle il y a lieu d'ajouter les crédits supplémentaires et allocations extra-budgétaires	27,960»85
L'excédent des dépenses aurait ainsi dû, suivant les prévisions, être de	205,770»75
Le déficit prévu s'est transformé en un boni de	111,631»15
En outre il a été éliminé des recettes courantes de l'exercice, et passé directement au compte d'exercices clos, une somme de	18,144»—
encaissée en 1899, par le Département des Travaux publics, et appartenant en réalité à un certain nombre d'années écoulées.	
Les comptes présentent sur les prévisions du budget une plus-value totale de	335,545»90

La vie locale

Chorale L'AVENIR du Cercle ouvrier. — On nous prie d'informer les membres de la Chorale l'Avenir du Cercle ouvrier que la répétition qui devait avoir lieu jeudi 5 avril est renvoyée au jeudi suivant, soit 12 avril, le nouveau directeur étant empêché par la quatrième représentation de la Belle au Bois dormant.

Nous saisissons cette occasion pour annoncer que à la suite de la démission pour cause de départ de son cher et dévoué directeur Raoul Perroud, la Chorale a appelé à la diriger M. Henri Wuilleumier, le distingué professeur.

Nous avons la certitude que sous son habile direction, la Chorale continuera à faire des progrès et nous souhaitons qu'un grand nombre de chanteurs viennent renforcer cette jeune société qui, trop modeste, n'a pu se faire apprécier que dans un milieu restreint jusqu'à présent.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que l'Avenir a répondu favorablement à l'invitation qui lui a été adressée de se joindre à la masse chorale devant chanter un chœur patriotique pendant la fête de gymnastique et nous engageons vivement les amateurs de chant à se faire recevoir de cette société où ils seront reçus à bras ouverts.

La prochaine répétition ayant lieu le jeudi 12 avril, tous ceux qui voudraient faire partie de l'Avenir sont priés de s'y présenter ainsi du reste qu'aux autres répétitions ayant lieu le jeudi au Cercle ouvrier.

(Communiqué).

Crémation. — Le comité provisoire, nommé l'an dernier, dans l'assemblée préliminaire des partisans de la sépulture par le feu, n'a pas perdu de temps, malgré son silence apparent. Il s'est documenté de droite et de gauche, ce qui l'a mis à même de présenter un rapport complet sur la question, qui sera lu en une assemblée convoquée pour vendredi 6 avril à 8 1/2 h. du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Un pressant appel sera adressé encore sous peu à toutes les personnes (dames et messieurs) qui estiment ce mode de sépul-

ture bien préférable au système actuel, pour qu'elles assistent nombreuses à cette importante réunion.

Le conflit scolaire. — De la Feuille d'Avis :

Sous ce titre la Suisse libérale publie un article qui, tout en reconnaissant que le projet de loi scolaire du conseil d'Etat est une œuvre venue avant son heure, exprime le regret que dans la question de la création du gymnase chaux-de-fonnier les autorités de La Chaux-de-Fonds aient cru devoir passer par dessus la tête du Conseil d'Etat. « Elle le brave en face, dit l'organe du chef-lieu ; elle est de nature à le diminuer devant le pays. Ce procédé n'est pas digne de la grande commune des Montagnes. Il est discourtois et d'un détestable exemple. »

Ce jugement ne nous étonne pas et importe peu ; il faut que la Suisse libérale se rende bien compte que dans cette affaire les autorités communales ont agi dans l'intérêt général, que toute la population en a le sentiment, et qu'elle approuve cette conduite.

Il faut encore que la Suisse libérale se dise que la manière d'agir de l'autorité qui veut rester digne de toute la considération à laquelle elle a droit, doit rester franche, et que l'ouïssance n'est digne ni de sa situation ni du pays. A des demandes nettes et précises, elle devrait répondre avec franchise, et non pas chercher à se dérober, à menacer et à potiner, et éviter qu'on puisse dire de sa manière de faire : « C'est du pur enfantillage ! »

Commission politique. — La commission politique est convoquée pour mercredi 4 avril à 8 1/2 heures du soir, au Cercle ouvrier.

Colonies de vacances. — (Comm.) — Le Comité des colonies de vacances reprendra son activité après les vacances de Pâques. Tout en constatant le succès de la souscription qui vient d'être terminée et en remerciant les souscripteurs, il exprime le désir que l'œuvre qu'il dirige ne soit pas oubliée des personnes généreuses. L'enfance malheureuse mérite qu'on s'intéresse à elle d'une manière toute spéciale.

Bienfaisance. — (Comm.) — La direction des Finances a reçu avec reconnaissance, des fossoyeurs de Mademoiselle Sophie Vaucher 12 fr. en faveur du fonds communal pour un asile de vieillards.

Par l'entremise de M. Marc Borel pasteur, à l'occasion du baptême,
Fr. 10. — pour les Crèches.
» 10. — pour le Dispensaire.

Fr. 10 pour les soupes scolaires,
» 10 pour la société des amis des pauvres, don du Club du Cazin de la Brasserie du Globe.

— Le concert très réussi, donné dimanche soir au Cercle ouvrier par la société de bienfaisance l'Ouvrière a rapporté en faveur de cette œuvre fr. 99.50.

Merci pour ceux auxquels ils sont destinés sous forme d'aliments et de vêtements.
La présidente.

BIBLIOGRAPHIE

La fin des curieux documents sur le Touat ; les travaux à l'Exposition ; la Mi-carême ; les événements du Transvaal, des pages humoristiques, tel est le contenu du numéro de l'Univers illustré de cette semaine.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 31 mars au 3 avril 1900

NAISSANCES

Fessly, Antoinette-Louise, fille de Samuel-Abraham, commis de banque, et de Julie-Esther née Amiet, neuchâteloise et bernoise.
Meylan, Jeanne, fille de Hermann-Charles-Henri, horloger, et de Julia née Bourquin vaudoise.
Lambert, Berthe-Madeleine, fille de Erhard, avocat, et de Léa-Alice née Guillaume-Gentil, neuchâteloise.
Sudmann, Dina-Laure, fille de Johann-Georg remonteur, et de Emma-Pauline née Liniger, neuchâteloise.
Aellig, Emile-Georges, fils de Emile, aide-dégrossisseur, et de Rose Lina née Pellaton, bernoise.
Schärer, Marie-Bertha, fille de Jakob, charpentier, et de Marie-Bertha née Meyer, bernoise.
Zamberlucchi, Hermine-Joséphine, fille de Ernesto, manœuvre, et de Maria née Ricco, italienne.
Luippold, Elisa-Margarith, fille de Gottlieb-Albert, brasseur, et de Louise née Thönen, wurtembergeoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Wessler, Georges, tuilier, neuchâtelois, et

Heim, Anna-Maria-Louise, polisseuse, soleuroise.
Glohr, Charles-Gottlieb, entrepreneur, neuchâtelois, et Wolber, Marie, professeur de musique, badoise.
Calame-Albert, cultivateur, neuchâtelois, et Sprerer, Anna-Joséphine, badoise.
Parel, Georges-Edouard, agriculteur, et Calame, Laure, tous deux neuchâtelois.
Christen, Johannes, agriculteur, bernois, et Grau, Rose-Louise, fribourgeoise.
Coulet, Charles-Louis, commis, et Robert, Berthe, tous deux neuchâtelois.
Etienne, Léon-Auguste, faiseur de ressorts, et Breit, Laure-Fanny, peintre en cadrans tous deux bernois.

MARIAGES CIVILS

Camenzind, Gottlieb, graveur, lucernois, et Wälti, Elise, cuisinière, argovienne.
Augsburger, Charles-Auguste, domestique, et Geiser, Emma, tous deux bernois.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

23218 Siegrist, Léon-Adolphe, fils de Jean-Louis, et de Maria née Rothacher, né le 23 avril 1882, bernois.
23219 Cattin, Emile-Victor, époux de Maria-Célestine née Renaud, né le 14 juin 1822, bernois.
23220 Nydegger, Mathilde, fille de Jean-Louis, et de Anna-Maria née Schwab, née le 17 février 1900, bernoise.
23221 Amstutz, James-Marcel, fils de Edouard, et de Juliette née Dubois, né le 17 mai 1898, bernois.
23222 Cuhe née Ducommun-dit-Boudry, Héloïse, veuve de Jules, neuchâteloise, née le 4 avril 1822.
Inhumé aux Eplatures : Bloch, André Raymond, fils de Joseph et de Florine Rueff, alsacien, né le 27 janvier 1887.

Recensement au 1^{er} Janvier 1900 : 33,465 âmes

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Londres, 3 avril. — Le War office a reçu de lord Roberts un télégramme de Blomfontein, du 1^{er} avril, disant : Dans une batterie, un capitaine et 3 lieutenants ont été blessés, 2 lieutenants manquent, un canonier a été tué, 40 sous-officiers et soldats sont blessés. Dans une autre batterie, tout l'effectif manque, [excepté le commandant et le sergent-major. Une batterie a perdu 5 canons, un autre 2. L'ennemi s'est retiré vers Ladybrand, laissant sans les faire prisonniers 12 officiers et 68 soldats anglais blessés au réservoir. Nous envoyons deux ambulances pour les recueillir.

Washington, 3 avril. — M. Davis, deuxième secrétaire assistant au ministère de l'intérieur, a donné sa démission au retour d'un séjour dans l'Afrique du Sud. Il vient de louer une salle de théâtre pour y prononcer des discours dans lesquels il blâmera la conduite de l'Angleterre, tandis qu'il fera l'éloge de celle des Boers et parlera en faveur de l'intervention des Etats Unis. M. Davis aurait dit : « Ma conscience ne me laisserait pas dormir en paix si je manquais de faire connaître au monde les faits tels que je les connais. »

Rome, 3 avril. — La Chambre a décidé de voter par assis et levés, sans discussion, les modifications à son règlement.

— Il y a eu de nouvelles manifestations en faveur de l'extrême gauche et de la Constituante à Turin, Reggio, Rimini, Palerme et dans d'autres villes encore.

Lucerne, 2 avril. — MM. Scherrer, de Saint-Gall ; Furholz, de Soleure ; Werner, de Winterthur ; Reimann, de Bienne ; Gschwind, d'Oberwil ; Heller, de Baden ; Rapin, de Lausanne, et Gygi, du Locle, ont été nommés membres du grand comité de la société du Grutli suisse.

Pour 5 francs
3 et demi mètres **BOUXIN anglais**
pour un complet. — Echantillons franco. Cravates. — Lainage et cotonnerie pour robes et blouses de dames dans tous les prix.
Waarenhaus v. F. Jelmoli, A. G. Zurich

On demande pour tout de suite un jeune homme fort et robuste pour faire des commissions. — S'adresser à la Boucherie Metzger, Place du Marché. 118

Boulangerie Coopérative
et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts
Pain blanc à 32 centime
1^{re} qualité à 32 le kilo.
On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

CAFÉ HOMEOPATHIQUE
(dit café de santé) à 70 cent. le kg. de la
fabrique Kuenzer, et Cie à Fribourg (Bade).
Arrivée régulier tous les mois, au magasin
de consommation rue du Versoix 7
38 chez D. Hirsig.

IMPRIMERIE
DE
La Sentinelle

TRAVAUX D'IMPRESSION
en tous genres
Factures — Prix courants — Formules
de traites — Mémoires — Circulaires
— Entêtes de lettres, Enveloppes.

Cartes de visite, de fiançailles, de mariage, d'adresse — Etiquettes — Menus — Programmes — Affiches — Brochures.

Registres en tous genres et de toutes grandeurs — Traités — Billets à ordres — Obligations.

Impressions en couleurs

GRÉMATION
Tous les partisans de l'incinération des corps (dames et messieurs) sont invités à se rencontrer **Vendredi 6 courant à 8 1/2 heures du soir** dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville pour discuter la constitution d'une Société neuchâteloise de Crémation.
Lettres de faire-part livrées en deux heures par l'imprimerie de La Sentinelle
Travaux d'impression en tous genres
Baux à loyer

TIMBRES-IMPOTS

Le public est prévenu qu'il peut toujours se procurer des timbres-impôts de la Commune de La Chaux-de-Fonds dans les magasins ci-après : 300

Mlle A.-E. Matthey, librairie, Léopold Robert, 13 bis. M. A. Winterfeld, épicerie, Léopold Robert. 59. Société de consommation Jaquet-Droz, 27. Mme veuve Raymond, débit de sel et épicerie, Envers 14. M. Alexandre Graber, débit de sel, Grenier, 2. M. Fuog-Waegli, tabacs, Place de l'Hôtel de Ville, 6. M. J. Sandoz, fournitures d'horlogerie, Neuve, 2. M. Guinand & Dupuis, épicerie, Place Neuve, 4. M. A. Courvoisier, imprimerie-librairie, Marché, 1. M. Ed. Perrochet, droguerie Premier-Mars, 4. M. Toriani-Gobet, épicerie, Premier-Mars. 16 b. M. David Hirsig, épicerie, Versoix, 7. M. F.-J. Farine, épicerie, Temple-Allemand, 21. M. Alfred Zimmermann, Domoiselle, 12. Mme veuve Stähli, épicerie, Domoiselle, 19. M. Alfred Jaccard, épicerie, Domoiselle, 45. M. Ernest Mathys, débit de sel et boulangerie, Domoiselle, 57. M. Henri Augsburger tabacs, Domoiselle, 89. Société de consommation, Domoiselle, 111. Société de consommation, Parc, 54. M. Charles-François Redard, boulangerie et épicerie, Parc, 11. M. Emile Bachmann, magasin de fers, Léopold Robert, 26. M. Wille-Notz, épicerie, Balance, 10. Boucherie sociale, Ronde, 4. Greffe des prud'hommes, au Juventuti, Collège 9. Cuisine populaire, Collège 11. M. A. Dubois, débit de sel, Collège 13. Société de consommation, Industrie, 1. M. Jacob Weissmuller, épicerie, Industrie, 17. M. Perret-Savoie, épicerie, Charrière, 4. M. Jean Weber, épicerie, Fritz-Courvoisier, 4. M. A. Schneider-Robert, épicerie, Fritz-Courvoisier, 02.

Imprimerie de La Sentinelle

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Direction des Services Industriels ouvre un concours pour les travaux de creusage, maçonnerie, pierre de taille, charpenterie et couverture qu'elle fera exécuter cette année à l'Usine à Gaz.

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumission sont déposés à l'Usine à Gaz.

Les soumissions doivent être envoyées à la Direction soussignée jusqu'au 10 avril prochain à midi.

La Chaux-de-Fonds, 30 mars 1900.

128

Direction des Services Industriels.

Etoffes de soie et de bal

Etoffes d'habillements noires et colorées

● Ettoffes de mode d'une élégance exquise ●

Environ 2000 genres et dessins différents, toujours qualités modernes et au plus bas prix.

Demandez s'il vous plaît des échantillons à la maison de mode et de soie de

Oettinger et Co. Zurich

INCONTINENCE D'URINE

En réponse à votre lettre je puis vous déclarer que grâce à votre traitement par correspondance, je suis guéri de l'incontinence d'urine, dont je souffrais depuis ma naissance. Je vous remercie de tous les soins que vous m'avez donnés, et je ne cesserais de vous prouver ma reconnaissance en vous recommandant à mes connaissances. Bôle s/Colombier, le 18 Février 1898. Emile Büchy. Vu pour légalisation, de la signature ci-dessus; le président du Conseil communal: Marc Durig. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

ÉCOLE DE COMMERCE

LA CHAUX-DE-FONDS

L'année scolaire 1900-1901 commencera mercredi, le 25 avril. Les inscriptions sont reçues, dès maintenant, à la Direction. Les examens d'entrée auront lieu mardi, 24 avril, à 8 heures du matin. En prenant leur inscription, les candidats auront à présenter leur dernier bulletin scolaire et l'extrait de leur acte de naissance; ils doivent être âgés de 14 ans révolus.

A l'approche du terme

L'IMPRIMERIE DE

LA SENTINELLE

se recommande pour tous les travaux d'impression, spécialement pour

Factures, Cartes d'adresse,

Memorandums, Entêtes de lettre, Enveloppes, etc.

à des prix avantageux

80 RÉGULATEURS

Viennent d'arriver

Qualité garantie et connue depuis longtemps, introuvable ailleurs. — Prix très bas, splendides sonneries et cabinets de toute beauté, depuis

25 FRANCS
MAGASIN

Sagne-Juillard

HORLOGER

38, Rue Léopold Robert, 38

— à côté de l'Hôtel des Postes —

ENTRÉE LIBRE

TÉLÉPHONE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard Schneider

RUE DU SOLEIL, 4

Bœuf 1re qualité à 65 et 70 centimes le demi-kilo.

Beau gros veau, 1re qualité à 65 centimes le demi-kilo.

Porc frais, saucisse à rôtir à 90 centimes le demi-kilo.

Lard fumé depuis 85 centimes le demi-kilo.

Saucisse au foie à 50 ct. Saucisse à la viande à 1 fr. le demi-kilo.

Beaux lapins à 80 cent. Cabris à 70 cent. le demi-kilo.

CEVELAS

GENDARMES

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

A vendre une machine à arrondir avec assortiment complet, un burin fixe et divers outils de remonte. S'adresser chez **Albert Perret**, rue Daniel Jeanrichard 19. 129

Grande baisse

10 kg. pom. séc., nouv.,	Fr. 5.20
10 » nouv. prun. tures	» 4.—
10 » quart. pom. douc.	» 7.10
10 » châtaignes séch.	» 3.—
10 » gr. raisins en c.	» 5.10
10 » figues Smyrne	» 3.95
10 » haricots blancs	» 2.80
10 » riz, gr. grains	» 3.40
10 » farine d'avoine	» 3.30
10 » farine 1 ^a	» 2.75
10 » sucre coupé	» 4.80
10 » sucre candi	» 6.30
10 » sucre pillé	» 4.20
10 » oignons	» 1.90
5 » miel vérit.	» 7.80
Fromage maig., salé, tend., pes. 12-15 kg., par kg., 52 cent.	H1593Q 127

J. Winiger, Boswyl.

Mme Fetterlé-Chantems

7b, rue du Versoix, 7b

Grand et beau choix de Laines pour bas, Laines de Hambourg, Laines soies, Laines tordues

Laine de Hambourg pour Jupons au prix extraordinaire de fr. 5.80 le demi-kilo.

ARTICLES DE BÉBÉS

Jupons, caleçons, camisoles, écharpes, Bérets. Gilets de chasse, FIGAROS, Pélerines, FANCHONS Voilettes, ruches, ganterie

Splendide assortiment de cravates pour Dames et Messieurs

Véritables gants de peau de Grenoble Garantis. 76

Bas Prix — Bas Prix Se recommande.

Collège de La Chaux-de-Fonds

Conférence publique 123 le mardi 3 avril 1900, à 8 1/2 heures du soir, à l'Amphithéâtre.

Un séjour à Oeschinen See par M. Ed. Kaiser, professeur.

AU MAGASIN

DE

Machines à coudre.

Vélocipèdes

POUSSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

■ Téléphone ■

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 698

Prix défiant toute concurrence
Marchandises de première qualité
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

SMART

apéritif sans alcool

Au lieu de prendre des boissons pernicieuses attaquant le système nerveux et troublant le cerveau, buvez avant le repas un verre de

SMART

excellent tonique de l'estomac, boisson hygiénique agréable et savoureuse facilitant la digestion.

En vente chez l'inventeur :

L. BARBEZAT

Pharmacien

Numa Droz 89

LA CHAUX-DE-FONDS

dans tous les établissements publics, cafés tempérances etc., 355

AVIS OFFICIEL

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

Foire au bétail

Le public est avisé que la deuxième foire au bétail de l'année se tiendra à La Chaux-de-Fonds le mercredi 4 avril 1900.

119

A LA

VILLE DE RIO

Daniel Jeanrichard, 19

(Maison Vogel pâtissier)

CHAUX-DE-FONDS

MAISON SPÉCIALE pour la vente des

Cafés rôtis et verts

Se recommande,

Ve Adèle SOMMER, gérante.

716

5% GRENIER 14 5%

CH. FALBRIARD-NEUKOMM

Reçu un immense choix de

● PRIMES ●

pour Thé, Tapioca, etc.

Un paquet de 100 grammes d'excellent thé donne droit à une jolie tasse porcelaine ou autre.

ESCOMPTE 5%

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE

● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez: Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta

MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo

Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5%

POUR ENFANTS

éprouvés par le printemps

l'Essence de Salsepareille

et Brou de Noir

est le meilleur dépuratif

PRIX DU FLACON: FR. 2.50

PH^{cie} L. BARBEZAT

Numa Droz 89

CLa haux-de-Fonds

Café-Brasserie

STUCKY

Près de la Gare 669

TOUS LES JOURS

CHOUCROUTE GARNIE

VÉRITABLES

Saucisses de Francfort

On sert pour emporter

RELIURE Le soussigné se recommande

pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3. 5

ASTI MOUSSEUX

bouché comme le Champagne

EMILE PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Fournisseur en gros

TÉLÉPHONE

à Chaux-de-Fonds et au Locle

AGENTS

sont demandés avec garanties

DEMANDEZ Huile de pied de bœuf, préparée spécialement pour

Vélos et machines à coudre, de la maison: H. Mœbius et FILS, Bâle (Suisse), en flacons à 75 cent., chez:

Aug. Barbes, rue Jaquet Droz 18. 427
Jules Fête, rée de la Serre 61.
J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.
Mairot Frères, rze de la Promenade 6.
Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

MALAGA et MADÈRE

d'ESPAGNE

garantis purs et d'origine qualité

depuis 95 cent. le litre

— contre REMBOURSEMENT —

FURNISSEUR 640

Emile PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Téléphone

Téléphone